Guide d'accueil de l'étudiant

TELECOM SudParis

Mastering the digital society

Édition 2010-2011

TELECOM SudParis

Sommaire

Télécom SudParis

Editorial **1**

En bref **2**

Élections **2**

Historique **3**

Vos principaux interlocuteurs **4**

La Recherche **5**

Vie administrative et sociale

Vos interlocuteurs 8

L'inscription administrative 9

La sécurité sociale étudiante et les mutuelles 9

Le coût de la scolarité 10

L'assistante sociale de l'Institut Télécom 11

Aides financières **11**

Bourses sociales de l'Institut Télécom 11

Bourses mobilité internationale 14

Le fonds social pour les étudiants de l'Institut Télécom 15

Prêts 16

Santé

Visite médicale de prévention pour les étudiants de 1re année 18

La médecine préventive 18

Sécurité et urgence 19

Départ vers l'étranger

Couverture maladie pour départ à l'étranger 22

Le campus

Ressources informatiques 24

La médiathèque 25

La restauration 26

L'hébergement : la MAISEL 28

Vie associative

Infos pratiques

Accès **34**

Plan d'accès au sortir du RER **35**

Plan du campus **36**

Consigne générale d'incendie (extrait) **37**

Sites web utiles **37**

Numéros utiles **37**

Éditorial

L'entreprise est numérique. *Are you ready for the IT world?* Face aux nombreux défis industriels, économiques et sociétaux dans un contexte de rupture technologique, les entreprises attendent des diplômés de Télécom SudParis un esprit créatif pour imaginer des produits et services innovants. Tout au long de ses cursus, Télécom SudParis met l'accent sur la gestion de projets et le management de l'innovation.

De l'esprit d'innovation à l'entreprenariat, le pas est franchi grâce à Télécom SudParis Entrepreneurs, l'incubateur ouvert aux porteurs de projets en TIC. Il vous inculque l'esprit et le challenge d'entreprendre. Après 64 créations d'entreprises en 5 ans, un second site d'incubation vient d'ouvrir ses portes à Arcueil.

Séjours d'études à l'étranger, doubles-diplômes, intégration d'étudiants d'horizons divers... A l'ère de la mondialisation, Télécom SudParis sensibilise ses étudiants aux enjeux interculturels. Les enseignements favorisent ouverture d'esprit et compréhension des différences, les projets communs avec Télécom École de Management permettent l'apprentissage du travail en équipes pluridisciplinaires. Tout cela vise à préfigurer les activités professionnelles de futurs cadres appelés à travailler au sein d'équipes internationales et multi-composantes.

Depuis plus de 30 ans, Télécom SudParis partage son campus de 6 hectares avec Télécom Ecole de Management. Cette synergie ne s'arrête pas seulement aux relations entre écoles, elle irrigue en fait l'organisation des services fonctionnels, les thèmes de recherche, le développement des modules de formation continue, les partenariats industriels et... le monde associatif.

Au cours de vos études, certains d'entre vous consacrent une partie de leur temps à des associations. Cela doit vous permettre d'évoluer dans un milieu où persévérance et professionnalisme sont de mise, tout en y trouvant généralement un épanouissement personnel.

Pour vous éclairer dans ce nouveau référentiel, vous retrouverez dans ce petit guide d'accueil l'organisation du campus d'Evry, de multiples renseignements pratiques et les formalités administratives obligatoires...

Comme ce guide ne peut cependant pas être exhaustif, sachez que quelque soit votre interrogation ou votre besoin, le personnel de Télécom SudParis est à votre écoute pour vous informer et vous orienter. N'hésitez pas à les solliciter !

Je vous souhaite de passer d'excellentes années sur notre campus.

Pierre Rolin
Directeur Télécom SudParis

Télécom SudParis

En bref

Placé sous la tutelle du ministère de l'Économie, des finances et de l'emploi, Télécom SudParis est membre de l'Institut Télécom, établissement public d'enseignement supérieur et de recherche.
Télécom SudParis est une grande école publique d'ingénieurs généralistes, orientée technologies de l'information et de la communication (TIC).

Omniprésentes dans la société, les TIC offrent des opportunités de carrière aux 6 500 diplômés de Télécom SudParis, dans tous types de secteurs d'activité. Face aux nombreux défis industriels, économiques et sociétaux dans un contexte de rupture technologique, les entreprises recherchent les diplômés de Télécom SudParis pour leurs capacités à gérer des projets et à manager l'innovation en situation interculturelle.

L'école, accréditée CTI, forme chaque année 200 ingénieurs généralistes. Elle offre un large éventail de formations : Master, Mastères Spécialisés, Master of Science et Doctorat. Elle partage son campus d'Evry avec Télécom Ecole de Management, grande école de Management.

En chiffres

- Plus de **910** étudiants
- **106** enseignants–chercheurs
- **7** départements d'enseignement recherche
- **2** laboratoires labellisés CNRS : UMR 5157 et UMR 4581
- **4** Mastères Spécialisés
- **6** Masters of Science
- **4** Masters Recherche en habilitation partagée
- **170** thésards
- **262** entreprises partenaires
- **89** partenaires académiques internationaux
- **50** nationalités sur le campus
- **1** junior entreprise
- **1** radio étudiante
- **50** associations et clubs étudiants

Elections

Chaque année, début novembre, des élections sont organisées sur le campus. Elles concernent les étudiants des deux écoles qui doivent se prononcer pour élire des représentants au Conseil d'administration de l'Institut Télécom, au conseil de Télécom & Management SudParis, au comité de la Recherche ainsi qu'aux comités de l'Enseignement des Ecoles.

Le conseil d'Administration de l'Institut Télécom gère l'établissement public Institut Télécom ; il délibère sur le budget, les axes stratégiques de l'Institut Télécom et des écoles, l'évolution des règles de gestion, les frais de scolarité, bourses, dossiers d'investissement, les schémas immobiliers...

Le conseil de direction de Télécom SudParis délibère sur le plan de développement de l'école, le budget, les évolutions des cursus, la pédagogie, la recherche et la formation entreprise...

Le comité de la Recherche délibère sur les grandes orientations de la politique de recherche au sein de Télécom & Management SudParis.

Le comité d'Enseignement délibère sur tous les aspects de la scolarité (y compris les passages en année supérieure), les évolutions en termes d'enseignement, les situations individuelles, les cursus et programmes...

Il est donc important pour les étudiants d'être représentés à toutes ces instances.

Historique

Avant 1979
L'INCT, centre de formation continue et promotionnelle des cadres de la DGT (Direction Générale des Télécommunications).

1979
Création de l'INT (Institut National des Télécommunications), section technique et section gestion.

1982
Premiers diplômés ingénieurs en formation initiale.

1984
Premiers diplômés de gestion. Premier forum organisé par les élèves.

1989
Création d'une direction scientifique à l'INT.
Redéfinition des relations avec France Télécom en formation promotionnelle et continue.

1990
Ouverture des premiers Mastères à l'INT.

1992
Extension des bâtiments de l'INT : inauguration du Forum.

1994
Lancement du projet multimédia.

1996
Nouveaux noms et nouveaux logos : INT Management et Télécom INT.

1997
L'INT quitte France Télécom : création du Groupe des Ecoles des Télécommunications sous la tutelle du Ministère de l'Industrie.

1999
Création du tournoi de tennis OpenINT.
Création de l'Incubateur de l'INT.

2000
Premier «Challenge projets d'entreprendre® ».
L'INT habilité à délivrer le doctorat.

2005
INT Management et Télécom INT s'engagent pour l'égalité des chances. Ouverture du bâtiment U6 de la Maisel.

2006
La radio étudiante Evry-One reçoit la fréquence FM 95.4 du CSA.

2007
Le PSEVS (Pôle scientifique d'Evry-Val de Seine) est admis dans le PRES (Pôle de Recherche et d'Enseignement) UniverSud.

2008
Les écoles et l'institut changent de noms !
L'INT devient TELECOM & Management SudParis.
INT Management devient TELECOM Ecole de Management.
TELECOM INT devient TELECOM SudParis.

2009
Sprint, première Junior-Entreprise certifiée ISO 9001 : 2008.
Sprint remporte le label Communication 2009.
Inauguration d'un second site de l'incubateur Télécom SudParis Entrepreneurs en Val de Bièvre.

Vos principaux interlocuteurs

Pierre Rolin
Directeur

Roisin Donohoe
Directrice du développement international

Claude Villard
Directeur du programme ingénieur

Akila Hadjadj
Responsable admission et promotion

Christian Camilleri
Responsable de la scolarité
Président de la MAISEL

Michèle Grandjean
Infirmière

Marie-Sophie Sémété
Assistante sociale

Sandrine Bourguer
Communication

Stéphane Dehors
Responsable des sports

Elisabeth Nigaglioni
Responsable Accueil, Ressources Pédagogiques et Evénements

Vincent Rigaut
Délégué Général
Télécom et Management Alumni

Sébastien Cauwet
Responsable Télécom SudParis Entrepreneurs

Sylvie Dumas
Responsable Relations entreprises et stages

Dominique Lebrun
Directeur du restaurant

Eric Collery
Responsable Services et Ingénierie Informatiques et Audiovisuels

Damien Canivez
Responsable Audiovisuel

La recherche

Les activités de recherche sont étroitement liées aux enseignements car formation et recherche se stimulent constamment, et reflètent de plus en plus les besoins du monde de l'entreprise.

Les enseignants-chercheurs sont répartis sur sept départements.

N.B. : Les secrétariats sont ouverts de 8h45 à 17h30 hors pause méridienne.

Direction de la Recherche et de la Formation Doctorale

- Directeur de la recherche et des formations doctorales : Djamal Zeghlache
- Secrétariat : Xayplathi Lyfoung
  Tél. : +33 (0) 1 60 76 42 79
  Fax : +33 (0) 1 60 76 41 36
  xayplathi.lyfoung@telecom-sudparis.eu

UMR CNRS/Télécom SudParis 5157
SAMOVAR (Services répartis, Architectures, MOdélisation, Validation, Administration des Réseaux)

- Responsable de l'UMR SAMOVAR : Monique Becker
  monique.becker@telecom-sudparis.eu

Départements d'Enseignement-Recherche
ARTEMIS (Advanced Research & TEchniques for Multidimensional Imaging Systems)
Sciences et Technologies de l'image multimédia.

- Directeur du département : Pierre Rolin
  pierre.rolin@telecom-sudparis.eu
- Secrétariat : Evelyne Taroni
  Bureau : C204
  Tél. : +33 (0) 1 60 76 46 36
  evelyne.taroni@telecom-sudparis.eu

CITI (Communication, Images et Traitement de l'Information) : systèmes adaptatifs, traitement statistique des images, architectures, vidéo et algorithmes.

- Directeur du département : Wojciech Pieczynski
- Secrétariat : Julie Bonnet
  Bureau : D 203
  Tél. : +33 (0) 1 60 76 44 34
  julie.bonnet@telecom-sudparis.eu

EPH (Electronique et PHysique) : optique, optoélectronique, intermedia, VLSI et communication de proximité, navigation.

- Directeur du département : Badr-eddine Benkelfat
- Secrétariat : Patricia Fixot
  Bureau : A311
  Tél. : +33 (0) 1 60 76 44 32
  patricia.fixot@telecom-sudparis.eu

INF (Informatique) : environnements concurrents de programmation et d'exécution, bases de données, systèmes répartis.

- Directeur du département :
  Bruno Defude
- Secrétariat : Brigitte Houassine
  Bureau : D302
  Tél. : + 33 (0) 1 60 76 47 82
  brigitte.houassine@telecom-sudparis.eu

LOR (LOgiciels - Réseaux) : Administration, Gestion et Intégration des Réseaux et Services (AGIRS), Génie Logiciel et Conception de Protocoles (GLCP), Validation de Protocoles et de Services (VPS) et Réseaux Informatiques et Protocoles (RIP).

- Directeur du département :
  Ana Cavalli
- Secrétariat : Brigitte Laurent
  Bureau : D106
  Tél. : + 33 (0) 1 60 76 47 22
  brigitte.laurent@telecom-sudparis.eu

RS2M (Réseaux et Services Multimédia Mobiles) : Mobilité et Sécurité ; Architectures de Services Multimédia ; Algorithmes pour les Réseaux ; Coopération et Adaptation Dynamique de Réseaux Mobiles Ambiants.

- Directeur du département :
  Djamal Zeghlache
- Secrétariat : Valérie Mateus
  Bureau : A 104
  Tél. : + 33 (0) 1 60 76 41 45
  valerie.mateus@telecom-sudparis.eu

RST (Réseaux et Services de Télécommunications) : conception, planification et sécurisation des réseaux, radio mobiles, réseaux hauts débits.

- Directeur du département :
  Hervé Debard
- Secrétariat : Françoise Abad
  Bureau : D 107
  Tél. : + 33 (0) 1 60 76 47 24
  francoise.abad@telecom-sudparis.eu

Vie administrative et sociale

Vos interlocuteurs

Le service Vie Scolaire situé dans le bâtiment de direction – rez-de-chaussée (pièces 06–07–08), vous accueille et vous accompagne durant votre scolarité.

C'est le service administratif qui participe à l'accueil des élèves, écoute et conseille les étudiants, gère les dossiers d'inscription, les frais de scolarité et de sécurité sociale, la couverture sociale (adhésions mutuelles étudiante), vérifie les responsabilités civiles obligatoires, assurance logement...
Il étudie les dossiers de bourse lors de la rentrée scolaire.

Le service Vie scolaire peut également vous apporter une aide dans votre recherche de logement (contact Maisel et partenaires extérieurs).

Contact

Christian Camilleri,
le responsable du service, gère l'ensemble des dossiers de demandes de bourse et vous conseille.
christian.camilleri@telecom-sudparis.eu

Emilie Kubas
Inscriptions et dossier de bourse
Tél. : 01 60 76 40 26
emilie.kubas@telecom-sudparis.eu

Valérie Votte
Mastère Spécialisé, Master of science
Tél. : 01 60 76 40 20
valerie.votte@telecom-sudparis.eu

Sabine Tardy
Scolarité 1re année
Tél. : 01 60 76 42 12
sabine.tardy@telecom-sudparis.eu

Annick Raffy
Scolarité 2e année
Tél. : 01 60 76 42 33
annick.raffy@telecom-sudparis.eu

Nadine Grosjean
Scolarité 3e année
Tél. : 01 60 76 42 10
nadine.grosjean@telecom-sudparis.eu

Vous pouvez aussi joindre le service Vie Scolaire par mail :
social-tsp@telecom-sudparis.eu.

Lorsque vous nous contactez par mail, pensez à préciser votre promotion – EI1 1re année, EI2 pour ingénieur 2e année,...

Nous utiliserons le courriel lorsque nous chercherons à vous joindre ou à vous communiquer des informations.

Veillez à consulter votre boîte aux lettres électronique régulièrement.

Horaires d'ouverture

- **Du 1er septembre au 30 septembre :**
  Du lundi au vendredi :
  de 9h à 12h et de 13h30 à 15h
- **Le reste de l'année :**
  Du lundi au vendredi :
  de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

L'inscription administrative

Vous devez renvoyer votre dossier d'inscription complet avant la date communiquée par courrier.

Rappelons que ce dossier doit comprendre :

- **1 photo** (nom, prénom et promotion indiqués au verso)
- **Photocopie de la Carte Nationale d'Identité** ou du passeport en cours de validité
- **Photocopie de la carte d'assuré social** (année scolaire précédente) ou de la carte d'immatriculation
- **Extrait d'acte de naissance** avec indication de la filiation traduit en français et dactylographié, pour un étudiant né hors métropole et n'ayant jamais été affilié
- **Frais de scolarité** : un chèque à l'ordre du régisseur deTélécom & Management SudParis
- **Frais de sécurité sociale** : un chèque à l'ordre du régisseur de Télécom & Management SudParis
- **Certificat médical** d'aptitude à la pratique du sport daté de moins de 3 mois
- Responsabilité civile : **photocopie de votre assurance responsabilité** civile 2010-2011 (vie scolaire et extra scolaire) faisant apparaître clairement le nom de l'étudiant et la garantie «rapatriement».

Sachez que la responsabilité civile de l'étudiant est incluse dans toutes les formules proposées par les mutuelles étudiantes (SMEREP et LMDE). Il existe également une formule LMDE/MATMUT "Assurance de l'étudiant" qui vous couvre pour l'année à venir pour un coût de 16 euros environ.

La souscription est possible auprès du service Vie Scolaire.
Pour les étudiants de nationalité étrangère :

- La **copie du passeport**
- La **copie de la carte de séjour** en cours de validité.

Remise des certificats de scolarité, carte d'étudiant, attestations de paiement, attestation d'affiliation sécurité sociale : si votre dossier nous a été rendu complet dans les délais, ces documents vous seront remis au cours du mois suivant la rentrée.

Vous serez invités à contrôler la véracité des documents que nous vous remettons et à nous signaler toute erreur : **ce sont ces éléments qui figureront sur votre diplôme**.

La sécurité sociale étudiante et les mutuelles

La **Sécurité Sociale étudiante est obligatoire** pour tous les étudiants de 16 à 28 ans, sauf régime particuliers et étudiants boursiers (consulter le service Vie Scolaire si vous rentrez dans ce dernier cas).

Les étudiants non affiliés de plus de 28 ans devront souscrire une couverture privée individuelle (voir le service Vie Scolaire).

Vous devez décider de votre affiliation sécurité sociale étudiante auprès de la LMDE ou de la SMEREP ; ces organismes gèrent en effet le régime étudiant. Indiquez, en page 2 de votre dossier d'inscription, le centre de Sécurité Sociale dont vous souhaitez dépendre :

- Centre 601 : La Mutuelle Des Etudiants LMDE
- Centre 617 : SMEREP.

Ces deux centres jouent aussi un **rôle mutualiste important**.

Ils vous proposent plusieurs formules auxquelles vous pouvez adhérer si vous le souhaitez :

- Soit auprès du service Vie scolaire
- Soit par courrier à l'aide des documents remis avec votre dossier d'inscription
- Soit directement sur les stands LMDE/SMEREP le jour de la rentrée solennelle (le 6 septembre).

Votre demande d'adhésion Mutuelle doit être accompagnée du chèque correspondant à la garantie choisie, établi à l'ordre de La Mutuelle des Etudiants ou SMEREP.

Sachez que les chèques déposés avec vos dossiers sont encaissés au plus tôt une semaine après.

Tarifs des Mutuelles 2010-2011 :

- **LMDE**

  Coups durs LMDE 60 € par an
  Soins courants 90 € par an
  Tous soins 201 €
  Forfaits 330 €
  Optimum Forfaits LMDE 564 €
  Plus LMDE 40 €

- **SMEREP**

  Indispensable 92 € par an
  Médiane 240 €
  Optimale 528 €
  Pack SMEREP 27 €
  Forfait "Vivre sa vie" 30 €
  Forfait "Santé bien-être" 42 €

Autres formules sur mesure, exclusivement sur internet et en accueil.

Des permanences LMDE à l'Université d'Evry, bâtiment Maupertuis, rez-de-chaussée, sont organisées du lundi au mardi, de 9h30 à 13h et de 14h à 17h30, mercredi de 9h30 à 13h.

Une permanence SMEREP sera également mise en place à l'Université d'Évry (local BW 19 du lundi au vendredi de 9h à 16h45).

Des permanences LMDE et SMEREP seront organisées sur le campus les jeudis de 11h30 à 14h jusqu'à fin octobre 2010.

Le coût de la scolarité

Hormis les frais de scolarité, de 1 122 euros pour l'année 2010-2011 (400 euros pour année de césure et AJI), des frais de sécurité sociale étudiante (200 euros pour l'année 2010/2011), éventuellement l'adhésion à une assurance complémentaire santé (cf. tarifs indicatifs des Mutuelles) facultative mais fortement conseillée, vous aurez à faire face à un certain nombre de dépenses durant votre scolarité : dépenses de logement à la Maisel, sur le campus de Télécom & Management SudParis ou dans une des résidences de la ville.

- **Loyer mensuel** de 373 à 532 euros avec la possibilité de bénéficier de l'ALS (Aide au Logement Social) ou de l'APL (Aide Personnalisée au Logement)
  — ALS : de 96,91 € à 112,66 €
  — APL : de 156,93 € à 248,67 €
  (tarifs donnés à titre indicatif).

Le service Vie Scolaire pourra vous conseiller, si vous le souhaitez, sur tout autre type d'hébergement (chez l'habitant, studio, appartement en colocation).

- **Frais d'adhésion à la MAISEL** s'élèvant à 150 euros (non remboursés).

- Caution, remboursée au départ de l'élève, de 400 euros.

- **Assurance logement et responsabilité civile** en sus : à partir de 40 euros pour l'année scolaire (adresses d'assureurs disponibles auprès du service Vie Scolaire).

- **Restauration** : mensuellement, prévoir un budget de 450 euros minimum.

- **Transport** Carte Imagin'R, permettant aux moins de 26 ans de voyager dans toute l'Ile-de-France, zone 1 à 5 : 640 euros par an (70 euros par mois) en 2010.

Pensez également à un budget "Divers" (Fournitures scolaires, habillement, vie sportive et associative).

L'assistante sociale à l'Institut Télécom

Si vous avez des difficultés d'ordre personnel, familial, financier ou social, l'assistante sociale peut, en toute confidentialité, vous informer, vous conseiller ou vous orienter vers les services compétents.
Elle assure une permanence à Télécom & Management SudParis chaque mardi.
Un planning de rendez-vous est à votre disposition sur la porte de son bureau (dans les locaux de l'infirmerie). Vous pouvez la joindre, lors de ses permanences, au 4374 ou au 01 45 81 73 86 les autres jours.

Marie-Sophie Sémété
Assistante Sociale
46 rue Barrault • 75634 Paris Cedex 13
marie-sophie.semetel@ institut-telecom.fr

Aides financières

Bourses sociales de l'Institut Télécom
Les bourses sont destinées à permettre à leurs bénéficiaires d'entreprendre des études supérieures auxquelles, sans cette aide, ils auraient été contraints de renoncer en raison de leur situation sociale.

Les bourses délivrées par Télécom & Management SudParis sont des bourses de l'Enseignement Supérieur des Télécommunications. Les critères, modes d'attribution et montants sont identiques pour toutes les écoles de l'Institut Télécom : Télécom Paris-Tech, Télécom Bretagne, Télécom Ecole de Management et Télécom SudParis, mais diffèrent de ceux fixés par l'Education Nationale.

Si vous avez déposé un dossier de demande de bourse à l'Education Nationale, l'avis conditionnel de bourse ne sera pas validé, excepté pour les élèves de Télécom Ecole de Management dauphinois qui peuvent opter pour la bourse CROUS.

Dans ce cas, l'école exonère les boursiers des frais de scolarité.

Attention : les bourses ne sont pas cumulables. Une Commission d'Examen des Bourses commune aux quatre écoles a lieu à la mi-novembre et statue sur des demandes particulières et spécifiques.

Les bourses Institut Télécom sont versées en 2 acomptes. Le 1er versement des bourses intervient généralement courant décembre et le solde est traditionnellement versé au plus tard fin mars.

Ces bourses sont réservées aux étudiants en Formation Initiale :

Critères d'attribution :
Nationalité

- de nationalité française

- d'un autre pays de l'Union Européenne ou d'un autre Etat partie à l'Espace économique européen sous réserve, dans ces deux derniers cas, de remplir l'une des deux conditions ci-après :

a) attester d'un emploi en France, à temps plein ou à temps partiel au cours de l'année de référence.
L'activité doit être réelle, effective et exercée en qualité de salarié ou de non-salarié ;
b) attester que le père, la mère ou le tuteur légal a perçu des revenus en France au cours de l'année de référence ;

- réfugiés politiques titulaires d'une carte délivrée par la préfecture de police ;

- apatrides titulaires d'une carte délivrée par la préfecture de police ;

- de nationalité étrangère dont le père ou la mère travaille en France au moins depuis deux ans et qui sont à leur charge fiscalement.

Age
Il faut être agé de moins de 28 ans à la date de la rentrée scolaire pour une première attribution.

Scolarité
Les études doivent être poursuivies selon un rythme normal de progression.

Cela peut-être vérifié par un certificat de scolarité de l'année précédente ou tout autre document reconnu valable par le directeur de la formation.

Les étudiants redoublants ne peuvent avoir accès à la bourse qu'après aval pédagogique du Directeur de la formation.

Les étudiants de 3e année effectuant leur stage en France, perçoivent une bourse au prorata du temps passé à l'Ecole (50 % à Télécom SudParis).

S'ils effectuent leur stage à l'étranger pour une durée d'au moins 6 mois, ils perçoivent une bourse pleine.

Handicap
Aucune limite d'âge n'est opposable à l'étudiant atteint d'un handicap reconnu par la commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées .

Celui-ci bénéficie du palier de bourse immédiatement supérieur à celui attribué par le seul calcul du quotient familial, et de 3 droits annuels supplémentaires pour l'attribution de la bourse sociale.

Les bourses sont attribuées en fonction d'un quotient familial (Q F) calculé de la façon suivante :

- R B G + A F - stage ou césure
- Q F = [N + (n x 0,25)] x 100
- R B G = Revenu Brut Global figurant sur l'Avis d'Imposition ou de non Imposition des parents concernant les Revenus 2009
- A F = Allocations Familiales éventuellement perçues en 2009
- Stage = Revenus déclarés relatifs aux stages effectués par l'étudiant dans le cadre de sa scolarité à Télécom & Management SudParis
- N = Nombre de parts figurant sur l'Avis d'Imposition de l'année 2009
- n = Nombre de frères et soeurs dans l'Enseignement Supérieur pour l'année 2010-2011
- 0,25 = Coefficient modulateur

Ce quotient familial sert à déterminer les différents paliers dans lesquels s'inscriront les montants des bourses correspondantes

.

Paliers	Quotients familiaux	Montants
1	QF < 24,5	4 139 €
2	24,5 < QF ⩽ 53,0	3 768 €
3	53,0 < QF ⩽ 67,0	3 126 €
4	67,0 < QF ⩽ 75,3	2 701 €
5	75,3 < QF ⩽ 83,8	2 277 €
6	83,8 < QF ⩽ 90,7	1 932 €
7	90,7 < QF ⩽ 96,6	1 349 €
8	96,6 < QF ⩽ 102,4	764 €
9	102,4 < QF ⩽ 110,0	exo frais

Les étudiants boursiers sont exonérés des frais de scolarité et de la cotisation à la sécurité sociale.

Complément de bourse sociale
Pour les étudiants accomplissant un cursus délocalisé, le Directeur peut attribuer aux étudiants accomplissant une partie de leur scolarité dans une institution autre que dans leur école d'attache à l'Institut Télécom et ayant un statut de boursier, un complément de bourse d'un montant maximal de 850 €.

Nota : les étudiants en année de césure, ainsi que les élèves en prolongation de scolarité, ne peuvent prétendre à une bourse de l'Institut Télécom.

Dans le cas de changement récent de situation familiale (ex : décès, maladie, chômage, etc), une étude particulière, avec pièces justificatives, sera effectuée par le service Vie Scolaire, en relation avec l'assistante sociale.

Si vous estimez pouvoir prétendre à une bourse Institut Télécom, veuillez déposer votre demande auprès de Christian Camilleri, en DIR 010 dès que possible et au plus tard le **8 octobre 2010**.

Bourses mobilité internationale
On ne peut postuler que dans une seule région !

- Région d'Ile-de-France : Aide à la Mobilité Internationale des Etudiants (AMIE) demande à faire avant le départ ce qui favorise les échanges internationaux. Le nombre de dossiers par session est très limité.

Selon une dernière statistique de la Région IDF, la probabilité qu'un étudiant dont le QF (quotient familial) est supérieur à 14 000 euros puisse bénéficier de cette aide est quasiment nulle.

Les étudiants bénéficiaires doivent se comporter en bons ambassadeurs de l'Etablissement d'envoi et rendre un rapport de fin de mobilité, sans ce rapport la bourse doit être remboursée intégralement.

Le formulaire de demande de bourse sera donné sur présentation de la feuille d'imposition française de l'année n-1 et la part fiscale maximale est fixée par la Région IDF (pour le 1er appel d'offre de la session 2010, le quotient familial est fixé à 19190 euros (Quotient familial = Revenus brut global / nombre de parts).

En général 3 appels d'offre par an.

Date des appels	Deadlines dossiers	Période d'études à l'étranger
10 octobre	20 novembre	Entre 1er janvier et 30 avril
10 février	20 mars	Entre 1er mai et 31 juillet
1er juin	Fin juin	Entre le 1er août et 31 décembre

- Autres régions : certaines régions accordent de l'aide à la mobilité internationale aux étudiants ayant passé le bac et ayant toujours une adresse permanente dans cette région, c'est le cas de la région Nord-Pas-de-Calais (Bourse Blériot), http://www.nordpas de calais.fr/enseignement superieur attribution.asp - Haute-Normandie, Rhône-Alpes (50 euros par semaine de mobilité), etc.
  Se renseigner au Conseil Régional ou Conseil Général de votre région d'origine.

- Votre commune accorde des bourses aux étudiants partant à l'international par exemple la ville de Paris ou Strasbourg, sous condition de résultats, de budget et de ville jumelée.

- Par une bourse ERASMUS pour les départs en Europe, uniquement pour les étudiants de nationalité européenne ou possédant une carte de résident de 10 ans (dixit contrat étudiant européen) voir la procédure dans GASPAR – onglet international « Spécificité Europe bourse Erasmus ».

- Par une bourse Rotary Club.

- Pour l'Allemagne, adressez au DAAD http://www.daad.de/de/index.html/.
- Pour la Région de Munich http://WWW.bfhz.uni.muenchen.de /fr/.

- Pour les Etats-Unis, adressez vous à la commission franco-américaine, http://www.fulbright-france.org/htm/bcfad.asp/.

- Pour le Royaume-Uni : British Council http://www.britishcouncil.org/new/.

- Pour le Danemark : http://www.amb-paris.um.dk/fr/menu/InfoDenmark/Etudes/BoursesEtudes/.

- Pour la Slovaquie : http://www.scholarships.sk/0653.nsp (bourse SAIA de 240 euros par mois, cette bourse n'est pas cumulable avec la bourse Erasmus),

- TOUS PAYS : Bourses d'excellence Lavoisier http://www.diplomatie.gouv.fr/ fr/IMG/pdf/07_Lavoisier-2.pdf. Fondation Jacques Lambert - c/o Fondation de France - 40, avenue Hoche – 75008 PARIS, (bourse sociale de 1 500 € dès la première année pour les managers).

- Les mutuelles et caisses de retraite : Certaines mutuelles et caisses de retraite offrent des bourses d'études aux enfants de leurs cotisants. Contactez-les !

- Les bourses d'entreprises : Certains comités d'entreprises accordent une aide pour le financement des études des enfants de leurs salariés. Renseignez-vous auprès du Service Social de l'entreprise qui emploie vos parents.

- **Bourses Erasmus du programme européen SOCRATES**

Ce sont des bourses liées à un séjour en Europe, pour toute personne de nationalité européenne ou ayant une carte de séjour de 10 ans.

Elles sont d'une durée de 3 mois minimum à 12 mois maximum.

Elles sont accordées par la DDI, à tous les étudiants de Télécom SudParis, quelque soit leur revenu, qui demandent une mobilité internationale en Europe.

Le montant de ces bourses est d'une centaine d'euros par mois, quelque soit la destination (somme attribuée par l'Europe). Ces bourses sont cumulables avec les bourses de l'Institut Télécom.

Contact :
Direction du Développement International
marie.yin@telecom-sudparis.eu

Le fonds social pour les étudiants de l'Institut Télécom
Il est réservé aux étudiants inscrits en formation initiale dans une des écoles de l'Institut Télécom ayant réglé leurs frais de scolarité ou qui en ont été exonérés. Il a pour but de venir en aide ponctuellement à des étudiants rencontrant des difficultés financières qui peuvent avoir des conséquences préjudiciables à leur scolarité.

Les aides financières ainsi apportées ont vocation de répondre à des situations difficiles qui n'ont pas pu être prises en compte dans le cadre normal d'aide aux étudiants (bourses sociales de l'Institut Télécom).

Cette aide est limitée à 800 euros, une fois par année scolaire. Le dossier de demande d'attribution d'une aide est établi par l'assistante sociale de l'Institut Télécom.

Prêts
Les élèves en difficulté de trésorerie peuvent solliciter, auprès de notre partenaire, la Société Générale, une avance étudiante ou un prêt étudiant.

Un interlocuteur unique de la Société Générale est présent tous les jeudis entre 12h et 14 h sur le campus, dans le forum.

Pour les élèves affiliés LMDE, il existe un partenariat LMDE/Groupe Banque Populaire concernant l'avance sur caution pour prendre un logement : formule CLE / Couverture Logement Etudiante.

De plus, des offres intéressantes existent pour les élèves boursiers (LOCAPASS).

Sur toutes ces offres, des brochures sont disponibles au service Vie Scolaire.

TELECOM & Management alumni (ex INT Diplomés), l'association des anciens élèves de Télécom & Management SudParis aide, ponctuellement, sous forme de prêts, des étudiants en difficulté, sur rapport de l'assistante sociale ou du responsable du service Vie Scolaire.

Santé

Visite médicale de prévention pour les étudiants de 1re année

Une visite médicale de prévention est prévue pour tous les étudiants de 1e année.

Elle a lieu dans les locaux de l'infirmerie, en général le jeudi, d'octobre à avril.
C'est un contrôle obligatoire.

Vous serez convoqué en temps voulu par l'infirmière Michèle Grandjean.

Si vous n'êtes pas disponible à la date indiquée, vous devrez trouver un remplaçant et en aviser l'infirmière.

La médecine préventive

Le médecin est présent à l'Ecole tous les jeudis de 9h à 16h.

Pour prendre rendez-vous : s'adresser à l'infirmerie.

- Visites médicales systématiques pour les premières années : chaque étudiant y est convoqué au moins une fois au cours de sa première année à l'école.
  Se munir de son carnet de santé.
  Le docteur reçoit également sur demande les étudiants de 2e et 3e année.

- Délivrance de certificat médical pour la pratique sportive.

- Contrôle des vaccinations, revaccinations si besoin.

- Consultation de médecine générale sans délivrance d'ordonnance.

- Accueil médical des étudiants handicapés ou présentant un problème de santé chronique.

Ces prestations sont GRATUITES et COMPRISES dans vos frais de scolarité.

Les visites médicales ont lieu dans les locaux de l'infirmerie.

Point santé - Infirmerie
Ouverture : 8h45 / 17h30
Bâtiment Restaurant Rez de chaussée
Mme Grandjean Poste 3636
infirmerie@it-sudparis.eu

L'infirmière de Télécom & Management SudParis, Michèle Grandjean, assure les soins d'urgence et les soins sur prescription médicale.

Elle mène des actions de prévention au cours de l'année.

Elle est à l'écoute de vos interrogations ou soucis :

- Difficulté dans les études
- Vie quotidienne
- Alcool, tabac, toxicomanie
- Aide psychologique
- Maladies aigües ou chroniques

L'infirmière peut prêter des béquilles, ce matériel doit être rapporté dés que son usage n'est plus indispensable.

Tout au long de l'année, elle travaille également avec les associations Etudiantes afin de monter un projet sur une éducation à la santé (sommeil, alimentation, stress, MST sida, contraception, accidents de sport, alcool..).

Le but est de faire des campagnes de prévention, en vue d'améliorer la vie des étudiants sur le campus et au-delà.

Sécurité et urgence

SOS médecin 01 69 25 91 91

Urgence 15

Permanence médicale
Médecins généralistes 01 60 79 22 22

Centre de santé 01 60 77 02 02
Allée de la commune • Les Epinettes
Le samedi de 17h à 23h
Le dimanche et les jours fériés de 9h à 13h

Bornsztein Nicole, Do Cao Chantal, Langlois Pierre, Vovan Pierre
01 64 97 13 60
29 rue de l'Essonne • Les Aunettes

Rifle Sylvie 01 64 97 10 77
4 sq Camélinat • Les Epinettes

Filippe Charles 01 64 97 07 08
1 villa Delescluzes • Les Epinettes

Martinez Marie Laure, Giraudon-Marty
01 60 79 24 00
15 allée Boissy d'Anglas • Les Aunettes

Nguyen Van Trong 01 60 77 62 72
22 rue des Mazières • Evry centre

Hôpital Sud Francilien 01 69 13 60 00
31, rue du Pont Amar •
Courcouronnes - Evry

Clinique du Mousseau 01 60 90 10 10
Centre médico – chirurgical et obstétrical
2 - 4, avenue des Mousseaux - Evry

Clinique de l'Essonne 01 60 87 86 00
Bd des champs Elysées - Evry

Pharmacie des Epinettes 01 60 78 26 26
23, place de la commune

Ouvert tous les jours de 9h15 à 13h et de 15h à 19h50
(sauf le lundi matin de 10h00 à 12h45)

Pharmacie de garde 01 60 76 70 00

Après 20h, se présenter à l'Hôtel de Police avec une pièce d'identité (du lundi au dimanche).

Handicap

Nous ferons de notre mieux pour vous accompagner durant votre cursus à l'Ecole tant au niveau de l'accessibilité physique qu'au plan de l'accessibilité du savoir.

Etudiant(e)s handicapé(e)s, afin de nous permettre de vous accueillir dans les meilleures conditions, **n'hésitez pas à vous signaler, dès votre admission, auprès du référent handicap étudiants :**
Mme Grandjean au 01 60 76 43 73.

Pour bénéficier du statut d'étudiant en situation de handicap, il vous appartient de demander en début d'année, au service de médecine préventive d'établir un certificat médical précisant les conditions particulières à prendre.

Départ vers l'étranger

Lors d'un déplacement à l'étranger, il est nécessaire de comparer les systèmes de protection sociale du pays d'origine et de celui de destination pour déterminer comment "reconstituer" sa couverture nationale à l'étranger.
Voir tableau ci-dessous.
Sans convention bilatérale de sécurité sociale entre le pays d'origine et le pays de destination, vous pouvez être amené à payer une assurance internationale qui vous couvrirait correctement en cas d'écart important de tarif entre la France et le pays visité.

Voir le comparatif de garanties des principaux contrats destinés aux étudiants pratiqués sur le marché dans **Gaspar**, votre environnement numérique de travail.

Couverture maladie pour départ à l'étranger

<table>
<tr><th colspan="5">Étudiants à l'étranger</th></tr>
<tr><th></th><th>Europe
(CEE + Suisse)</th><th>Pays ayant signé une convention SS avec la France</th><th>Pays sans convention</th><th>Québec et Canada</th></tr>
<tr><td rowspan="2">En échange universitaire (étudiant inscrit à Télécom SudParis)</td><td colspan="4">Cotisation sécurité sociale étudiante obligatoire > couverture dans le monde entier sur la base du taux français</td></tr>
<tr><td>Carte européenne</td><td colspan="2">Attention, pour certains pays hors Europe (Amérique du Nord, Japon, Asie du Sud-Est, Australie), les frais médicaux particulièrement élevés justifient une complémentaire santé (fortement recommandée)</td><td>Formulaire SE401Q106 Canada (échange universitaire)</td></tr>
<tr><td>Études à l'étranger (étudiant inscrit ou non à Télécom SudParis)</td><td>Carte européenne</td><td>Se renseigner auprès de la sécurité sociale étudiante</td><td>Si - 20 ans, protection sociale des parents, si + 20 ans adhésion au régime étudiant du pays d'accueil</td><td>Formulaire SE401Q102 Québec</td></tr>
<tr><td>Stage non rémunéré</td><td>Carte européenne</td><td colspan="2">Non affilié à l'étranger - Remboursement en France au retour sur la base des tarifs français</td><td>Formulaire SE401Q104</td></tr>
<tr><td>Stage rémunéré</td><td colspan="4">Cotisations versées au régime sécurité sociale d'accueil - Soumis à la couverture sociale du pays d'accueil</td></tr>
</table>

Le campus

Ressources informatiques

Les réseaux sont bien sûr au cœur de Télécom SudParis.

Fibres optiques, réseaux hertziens et lasers constituent les principaux supports des réseaux en exploitation sur le campus.

Tous les principaux lieux de rencontre des étudiants ont également été équipés d'un réseau local sans fil (WIFI) à la norme 802.11g : c'est le cas du forum, des amphis, de la médiathèque, du bâtiment de direction et même d'une partie de la cafétéria.

Pour assurer sa connexion à l'extérieur, Télécom SudParis est connecté en gigabits au réseau métropolitain d'Evry, constitué de 70 km de fibre optique.

Il relie Télécom SudParis notamment au Génopole®, à l'Université d'Evry et à l'Ecole des Mines - Centre des matériaux.

L'accès à l'Internet commercial se fait au travers d'une connexion au réseau Renater.

• *Parc informatique*
- 10 salles de travaux pratiques banalisées de 13 positions, à la disposition des étudiants 24h/24 et 7j/7
- Un centre de ressources multimedia pour l'apprentissage des langues
- 20 salles de travaux pratiques spécialisées et platesformes
- 1 000 micro-ordinateurs et stations de travail.
- 60 serveurs (WINDOWS et UNIX)
- 100 imprimantes.
- 30 imprimantes multi-fonctions (mais uniquement pour le personnel)
- Un réseau WIFI couvrant l'ensemble des zones de vie et d'enseignement
- Un accès Internet à 1Gbits
- Un espace numérique de travail personnalisé intégrant la plupart des services (webmail, cours en ligne, espace de stockage...)

• *Parc audiovisuel*
- 5 salles d'autoscopie de 15 places, équipées de caméras, écrans de télévision, magnétoscopes et lecteurs DVD
- De nombreux combinés télévision magnétoscope mobiles
- Un visiocentre avec un studio professeur et une salle élèves de 32 places, pouvant servir, aussi, de salle de visioconférence
- Un visiocentre pour les cours de 40 places
- Un second visiocentre complètement autonome
- 40 salles de cours équipées de vidéo-projecteurs et un pool de prêt important
- Toutes les salles de cours sont équipées de vidéoprojecteurs
- Une station de montage numérique ainsi qu'un studio d'enregistrement son
- Un centre de ressources audiovisuelles équipé de logiciels d'apprentissage des langues
- Un serveur de vidéos à la demande et un serveur de streaming
- Un réseau audiovisuel analogique relié au satellite et à la TNT.

La médiathèque

La Médiathèque met à votre disposition des ressources spécialisées en sciences, télécommunications, management & gestion, apprentissage des langues, ainsi que des ressources culturelles.

Ce fonds est référencé dans le catalogue Arc'entel (100 000 ouvrages) des bibliothèques des écoles de l'Institut Télécom.

Une équipe de documentalistes assure la recherche personnalisée de documents et la formation des étudiants aux techniques de recherche documentaire.

Le système d'information de la Médiathèque est complet : un catalogue accessible sur Internet et des ressources électroniques (portails de presse et bases de données spécialisées) accessibles en intranet et extranet (accès hors campus, après authentification).

• *Conditions de prêt*
- 5 livres pédagogiques pour trois semaines.
- 5 livres culturels pour trois semaines.
- 5 méthodes de langue pour douze semaines.

Soit 15 ouvrages au total.

• *Règles de prêt*

Les prêts peuvent être prolongés une fois dans la mesure où les documents ne sont pas réservés par un autre lecteur.
Tout délai de restitution non respecté donne lieu à pénalité : votre droit au prêt est suspendu jusqu'à régularisation de votre situation ; une suspension de prêt sera égale au nombre de jours de retard.

Extrait du règlement de la scolarité :
"Le diplôme n'est effectivement remis aux étudiants (...) que s'ils ont obtenu quitus (...) pour tous les matériels qui leur auraient été confiés, pour les besoins de leurs études (livres)".

• *La Médiathèque en bref*
- 25 500 documents (livres, thèses, rapports, études de marchés, romans, BD...) ; 200 revues papier ; 5000 revues électro-niques (IEEE, Science Direct, Business Source Complete, Factiva).
- 60 places assises, 1 salle informatique (11 pc), une borne wifi, un photocopieur.

Horaires d'ouverture

Horaires d'ouverture :
Lundi : 9h -19h30
Mardi : 9h -20h30
Mercredi : 9h -19h30
Jeudi : 9h -20h30
Vendredi : 9h -19h30

Pendant les vacances scolaires :
9h - 12h30/14h - 17h30

Informations complémentaires et actualités sur :
www.it-sudparis.eu/biblio

Contact :
mediatheque@it-sudparis.eu

LE RITS... Mode d'emploi

Le parcours pour aller déjeuner et dîner au RITS est extrêmement simple et se fait en 2 étapes : la composition du plateau et le passage en caisse.

A chaque repas, vous avez généralement le choix parmi 3 plats principaux avec différents accompagnements (féculents, légumes), une grande diversité d'entrées et de desserts.

Chaque jour, vous sont proposés au moins 2 viandes et régulièrement une "Halal", au moins 1 poisson, un menu forme, une pizza. Quotidiennement, vous pouvez demander des oeufs ou du jambon.

Les menus sont affichés tous les jours, les plaquettes sont mises à jour régulièrement. Les grands moments du restaurant vous sont communiqués par mail.

Quelques animations sont organisées tout au long de l'année (semaine du commerce équitable, soirée Tropiques, journées à thème, semaine internationale...).

Des menus "régime" sont également possibles ; il faut cependant au préalable et dans un souci de non gaspillage, se renseigner auprès de l'équipe du restaurant.

Horaires d'ouverture

Self
Du lundi au jeudi :
de 11h30 à 13h45 et de 19h à 21h
Vendredi de 11h30 à 13h30

Cafétéria
Du lundi au jeudi :
de 8h à 16h45 sans interruption
Vendredi de 8h à 15h30 sans interruption

De l'eau réfrigérée est à disposition ; les autres boissons sont en supplément.

Une fois votre plateau composé, vous passez en caisse et présentez votre badge à la caisse.

Mon compte, mon badge, comment ça marche ?
Ce badge vous est remis à la rentrée, par la Maison des Elèves (MAISEL) pour les étudiants qui y logent et par le Service Logistique pour les "externes".

Dans le cas ou vous ne disposez pas de badge, vous devez justifier votre appartenance à une école pour bénéficier du tarif étudiant (3,10 € au 1er septembre 2009), dans le cas contraire, le tarif "extérieur" vous sera appliqué, c'est-à-dire 9,60 €.

Votre badge permet l'approvisionnement de votre compte.

Celui-ci s'effectue de 2 manières :

- lors de votre passage en caisse, en espèces ou par chèque (à l'ordre du RITS)

- par carte bancaire à la borne située en bas de l'escalier d'accès au restaurant.

Ce badge vous permet de bénéficier du tarif de base étudiant, soit 3,10 €.

Avec ce tarif, vous composez, à votre convenance, votre plateau sur la base de 10 points.

Nous vous recommandons d'équilibrer votre repas et d'opter pour la formule entrée – plat – fromage ou/et dessert.

Les denrées que vous choisissez ont une valeur de 1 à 9 points.

- Entrée –Hors d'oeuvre : de 1 à 3 points
- Plat principal : de 6 à 9 points (9 pour l'entrecôte – 3 pour la garniture seule)
- Fromage - laitage : de 1 à 3 points
- Dessert : de 1 à 3 points

Pour 10 points ou moins, vous payez le tarif de base. Au-delà de 10 points, chaque point supplémentaire est facturé 0,35 €.

L'hébergement : la Maisel

La Maisel (Maison des Élèves), Association loi 1901, accueille les étudiants désireux d'être logés sur le campus d'Evry, notamment :

- les étudiants de première année résidants en Province,
- les étudiants de première année résidant en Île de France ayant un temps de transport supérieur à 45 mn (site référent transilien.fr)
- et selon les disponibilités les étudiants ayant un temps de transport inférieur à 45 mn.

A 5 minutes du centre ville d'Evry et de la gare RER, la Maisel dispose du cadre verdoyant et aéré de 5 hectares de terrain du campus.

Vous trouverez à proximité toutes les infrastructures nécessaires à votre séjour (centre commercial, cinémas, théâtre,...).

La Maisel dispose de 710 chambres et studios répartis sur 6 bâtiments.

Cinq sont situés sur le campus, un se trouve sur le Clos de la Cathédrale en centre ville, à 10 minutes à pied du campus.

Toutes les chambres et studios ont accès au réseau informatique haut débit connecté à internet.

Maisel
5 rue Charles Fourier
91011 Evry Cedex
Téléphone : +33 (0)1 60 76 40 70
télécopie : +33 (0)1 60 76 40 51
www.it-sudparis.eu/Maisel/

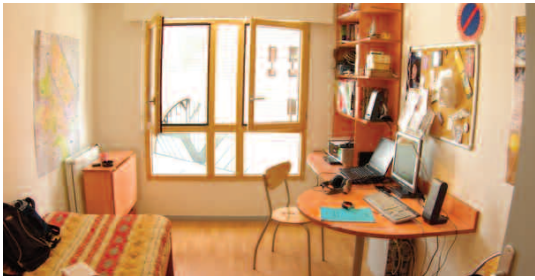

Vie associative

La cinquantaine d'associations du campus est commune aux deux écoles.

Pour toutes leurs activités, les associations bénéficient des installations sportives, culturelles et logistiques du campus.

Pour compléter la formation ingénieur, l'expérience associative développe votre persévérance, votre professionnalisme et le sens du travail en équipe.

Les associations permettent aux étudiants de prendre des responsabilités, de s'affirmer et de mettre en pratique les théories acquises.

Voici présentées quelques-unes de vos associations et clubs :

- **BDE**
  Le Bureau des élèves de Télécom SudParis et Télécom Ecole de Management coordonne les actions des clubs et associations d'élèves dans le cadre de leurs divers projets.
  Il est le lien entre la direction des écoles et les étudiants.
  www.osmoz2010.com

- **AIESEC**
  L'association accueille, tout au long de l'année, des étudiants étrangers qui travaillent dans les entreprises régionales.
  Elle organise notamment des conférences, séminaires de formation pour les étudiants partant travailler à l'international sur des sujets tels que "la culture française et le choc culturel".

- **ASINT**
  L'association Sportive de Télécom SudParis et Télécom Ecole de Management participe et prépare les grandes manifestations sportives organisées par la FNSU ou les Grandes Ecoles.

- **DOLPH'INT**
  Le Club Voile participe à la course SPI Dauphine, la Coupe de France des étudiants, le Trophée des Caraïbes, la course de l'EDHEC.
  Elle édite également ZEF'INT, le premier et unique journal national de la voile étudiante.

- **INT'ervenir**
  Association humanitaire du campus depuis 1994, elle confie la gestion de projets de solidarité internationale aux étudiants de Télécom SudParis et Télécom Ecole de Management motivés par l'action humanitaire.
  Pour mener à bien des opérations d'aide pérennes, la structure de l'association lui permet de réaliser un travail de fond sur plusieurs années.

- **INT'Aid**
  Ce club organise des cours de soutien scolaire et de découverte des outils informatiques aux enfants des quartiers d'Evry, sur site ou dans l'enceinte du campus.

- **LITIGE**
  Intermède théâtral inter grandes écoles. Depuis plus de 10 ans, pendant une semaine, 8 troupes d'étudiants venant de toute la France interprètent des pièces pour tout public.

- **Forum des Télécommunications**
  Un des tous premiers forums de recrutement étudiant qui s'est élargi à l'Europe en intégrant ses services aux autres secteurs d'activité.
  Avec une centaine d'entreprises présentes sur la journée, des milliers de visiteurs, ce salon de recrutement est devenu l'événement incontournable dans le secteur des Services et Technologies de l'Information et de la Communication.

- **SPRINT**
  C'est l'une des rares Junior Entreprise à offrir la double compétence des futurs ingénieurs et des futurs managers, en particulier au service des domaines d'excellence des deux écoles : les services et technologies de l'information et de la communication.
  Sprint est membre de la Confédération Nationale des Juniors Entreprises (CNJE), gage de la qualité de ses prestations.
  Elle a décroché la certification ISO 9001 en 2008 et le label du meilleur JE de France pour la Communication en 2009.

- **TELECOM & Management alumni**
  (ex INT Diplômés)
  Créée en 1981, TELECOM & Management alumni est l'association qui regroupe les diplômés des deux écoles.
  Elle :
  - accompagne la carrière des anciens élèves, facilite leur placement,
  - assure la défense et la qualité des diplômes,

- vous propose emplois, stages et soirées thématiques.

Contact :
Vincent Rigaut
Délégué Général
Vincent.rigautl@tm-alumni.eu
www.tm-alumni.eu
Tél : 01 60 76 43 55

- **Et encore :**
  Club sono, club music, ciné-club, Absinthe, club bourse, club robot, club radio ...

Retrouvez toutes les associations dans la plaquette Alpha 2010

Infos pratiques

Accès

En voiture

En venant de Paris par l'A6 :
Après 20 km sur l'A6, prendre la sortie Evry Centre. Passage devant le CNES puis toujours tout droit sur le boulevard de l'Europe (passage devant la station Shell et le centre commercial Evry2).

Au rond-point à droite, passage devant la préfecture en suivant le boulevard de France.

A 500 m, au feu, prendre à gauche près de la station Total puis suivre le marquage "Institut National des Télécommunications".

En venant de l'Est :
Arrivée par l'autoroute A4.

Prendre l'A86 à hauteur de Maison-Alfort en direction de Lyon Evry puis récupérer l'A6.

En venant de la Nationale 7 :
Prendre direction Evry et sortir à Bras de Fer / Les Epinettes.

Si arrivée par le Sud, prendre à gauche au feu et suivre le boulevard des Coquibus, prendre à droite si l'on vient du Nord.

Au prochain feu à droite, rue Charles Fourier.

En venant de la Francilienne (Ouest) :
Après environ 20 km sur la Francilienne, sortir à Evry centre.

Arrivée sur la place des Grands Hommes, la cathédrale est à votre droite et à votre gauche la gare d'Evry-Courcouronnes.

Prendre tout droit le boulevard des Coquibus puis la première à gauche au feu après la station Total (rue Charles Fourier).

En venant de la Francilienne (Est) :
Toujours suivre la direction d'Evry et prendre la sortie Evry centre.

Arrivée sur la N7, sortir à Bras de Fer / les Epinettes. Au feu à gauche puis tout droit jusqu'au feu suivant et enfin à droite rue Charles Fourier.

En train

Quelle que soit la gare d'arrivée, il faut rejoindre la Gare de Lyon ou la Gare du Nord et prendre le RER D. La ligne comporte plusieurs embranchements.

Il ne faut pas prendre de train vers Evry mais bien Evry-Courcouronnes et descendre à "Le Bras-de-Fer".

Plan d'accès au sortir du RER

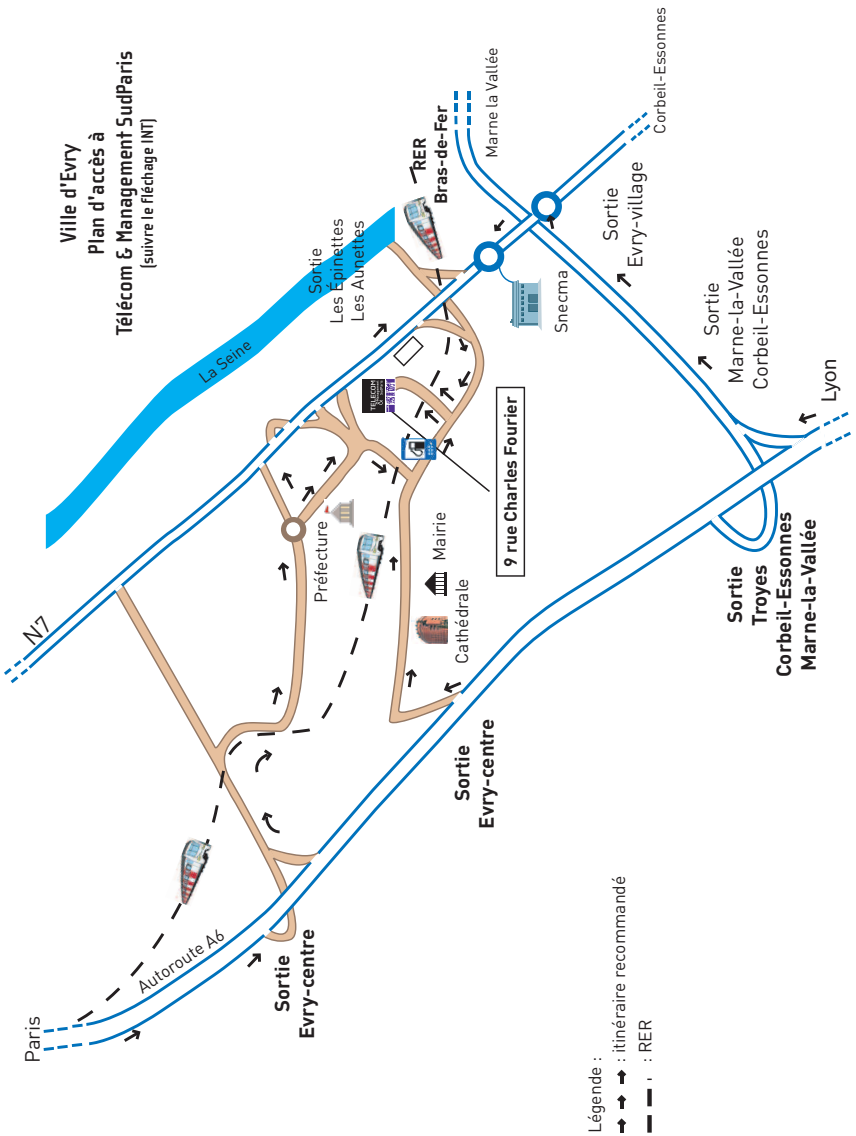

Plan du campus

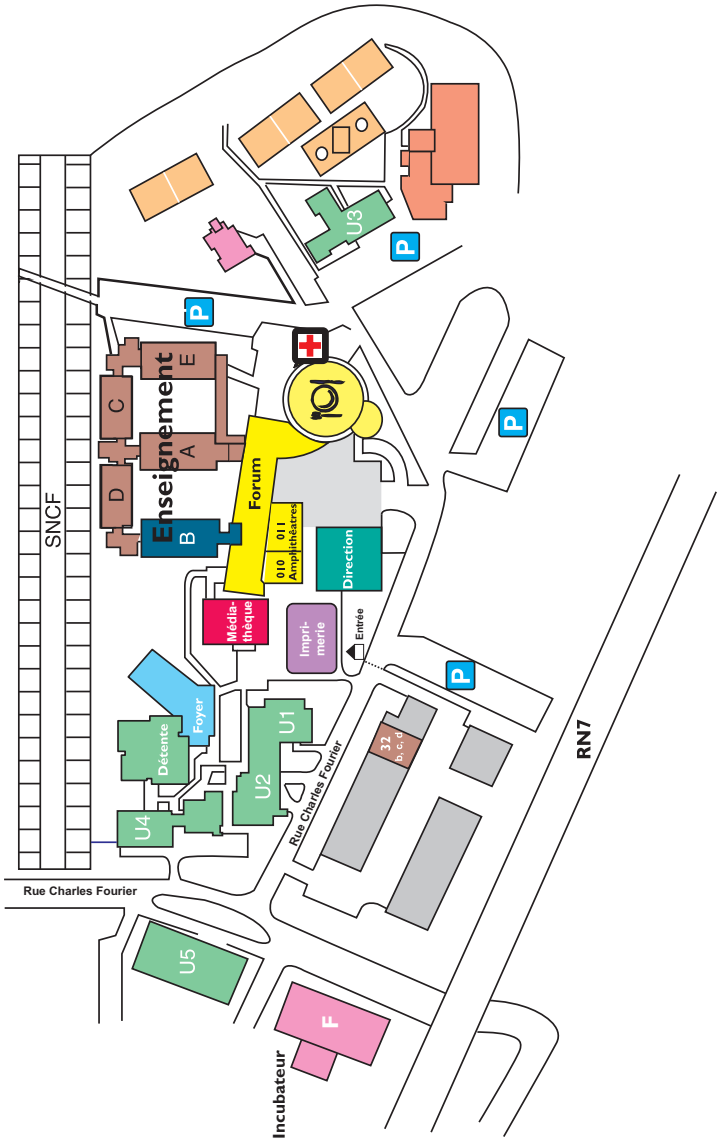

Consignes générales d'incendie (extrait)

Localisation des équipements

A chaque étage, aux extrémités des couloirs des bâtiments d'enseignement et recherche, sont placés :

- des consignes générales d'incendie comportant, notamment, les cheminements d'évacuation ;
- des extincteurs à eau pulvérisée à utiliser sur feux de classe A ;
- des boîtiers bris de glace permettant de donner l'alerte et de provoquer l'évacuation du bâtiment ;
- l'emplacement du point de rassemblement en cas d'évacuation.

Conduite à tenir en cas d'évacuation des locaux

L'ordre d'évacuation est donné à l'aide d'une sirène deux tons.
L'évacuation est réalisée sous la direction du guide d'évacuation de la zone que vous occupez.
Elle doit se dérouler en bon ordre, en suivant le cheminement donné par la consigne de l'étage.
Le rassemblement se fait à l'extérieur, en un point qui vous sera communiqué par le guide d'évacuation ou qui est indiqué sur les consignes générales d'incendie.

Sites web utiles

Télécom SudParis :
www.telecom-sudparis.eu

Télécom Ecole de Management :
www.telecom-em.eu

Campus :
www.it-sudparis.eu

GASPAR
Environnement Numérique de Travail (ENT) :
http://gaspar.it-sudparis.eu

Institut Télécom :
www.institut-telecom.fr

Fondation Télécom :
www.fondation-telecom.org

Maison des élèves (MAISEL) :
www.it-sudparis.eu/maisel

Association des diplômés :
www.tm-alumni.eu

Numéros utiles

Infirmerie	3636
Urgences médicales	112 ou 15
Pompier	112 ou 18
Police	17
Sécurité (vigiles) (ou 01 60 76 47 00 en externe)	3517
Gardien Télécom & Management SudParis situé au 32, rue Charles Fourier	3518 ou 06 08 70 75 33
Point Accueil Sécurité	4121

Rajouter le 01 60 76 devant les numéros suivants si appel depuis l'extérieur

Accueil (en interne 99)	4040
Télécom Ecole de Management	4218
Télécom SudParis	4206
Vie scolaire	4020
Assistante sociale	4374
T&Ma (ex INT Diplômés)	4305
Restaurant	4361
MAISEL	4070
Bâtiments	4016 ou 4000
Logistique	4017 ou 4110
Service Hygiène, Sécurité et Environnement	4018 ou 3518

Télécom SudParis est une grande école publique d'ingénieurs, habilitée par la Commission des titres d'ingénieurs.
Elle forme des ingénieurs généralistes qui possèdent d'excellentes compétences en sciences et techniques de l'information et de la communication. Ils ont également de réelles expertises dans les domaines économiques, sociaux et environnementaux.
Télécom SudParis partage son campus avec Télécom Ecole de Management et dispose d'un pôle de recherche important dans le domaine des Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication (STIC).

Télécom SudParis
9 rue Charles Fourier 91011 Evry Cedex - France
Téléphone : +33 (0)1 60 76 40 26 - Télécopie : +33 (0)1 60 76 43 25
social-tsp@telecom-sudparis.eu
www.telecom-sudparis.eu

TELECOM SudParis